

# Le croyant, un justiciable comme une autre ?

La fin du livre des Actes nous présente les accusations portées contre l'apôtre Paul et sa défense devant les responsables romains et juifs. Ces chapitres sont d'une grande importance pour nous inspirer quant à la conduite que nous devrions avoir au regard de la justice.

**Passage : Actes 24-26 (Bible S21 [Société Biblique de Genève](#) & [La Maison de la Bible](#))**

**[Eglise Evangélique Action Biblique Lausanne Renens](#), 20 février 2022**

**Prédicateur: Patrice Berger**

Versets clefs

## **Actes 9. 15**

Mais le Seigneur lui dit: «Vas-y, car cet homme est un instrument que j'ai choisi pour faire connaître mon nom aux non-Juifs, aux rois et aux Israélites.

## **Actes 26. 18**

18 Je t'envoie leur ouvrir les yeux pour qu'ils passent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, pour qu'ils reçoivent, par la foi en moi, le pardon des péchés et une part d'héritage avec les saints.'

## **Actes 24. 15-16**

et j'ai en Dieu l'espérance, comme ils l'ont eux-mêmes, qu'il y aura une résurrection des justes et des injustes. 16 C'est pourquoi je m'efforce d'avoir constamment une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes

**Actes 24. 21**

à moins qu'il ne s'agisse uniquement de la parole que j'ai lancée au milieu d'eux: 'C'est à cause de la résurrection des morts que je suis aujourd'hui mis en jugement devant vous.'»

**Actes 25**

8 Paul présenta sa défense en disant: «Je n'ai commis aucune faute, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre l'empereur.»

**Actes 25. 9-12**

9 Dans le désir de plaire aux Juifs, Festus répondit à Paul:

«Acceptes-tu de monter à Jérusalem pour y être jugé sur cette affaire en ma présence?»

10 Paul dit:

«C'est devant le tribunal de l'empereur que je comparais, et c'est là que je dois être jugé. Je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le sais très bien. 11 Si j'ai commis une injustice ou un crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir, mais si leurs accusations contre moi sont fausses, personne n'a le droit de me livrer à eux. J'en appelle à l'empereur.» 12 Alors Festus répondit, après délibération avec le conseil: «Tu en as appelé à l'empereur, tu iras devant l'empereur.»

**Actes 25. 23**

23 Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent en grande pompe et entrèrent dans la salle d'audience avec les commandants romains et les hommes importants de la ville.

**Michée 6. 8**

On t'a fait connaître, homme, ce qui est bien et ce que l'Eternel demande de toi: c'est que tu mettes en pratique le droit, que tu aimes la bonté et que tu marches humblement avec ton Dieu

**Romains 13: 2-5**

2 C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes.

3 En effet, on n'a pas à craindre les magistrats quand on fait le bien, mais quand on fait le mal.

Veux-tu ne pas avoir à craindre l'autorité? Fais le bien et tu auras son approbation, 4 car le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais

si tu fais le mal, sois dans la crainte. En effet, ce n'est pas pour rien qu'il porte l'épée, puisqu'il est serviteur de Dieu pour manifester sa colère en punissant celui qui fait le mal. 5 Il est donc nécessaire de se soumettre aux autorités,

### **1 corinthiens 6. 1-8**

1 Lorsque l'un d'entre vous a un litige avec un autre, comment ose-t-il demander justice devant les injustes, et non devant les saints? 2 Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? Et si c'est par vous que le monde doit être jugé, êtes-vous incapables de rendre des jugements de faible importance? 3 Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges? Combien plus les affaires de la vie courante! 4 Or si vous avez des litiges concernant les affaires de la vie courante, vous prenez pour juges des gens dont l'Eglise ne fait aucun cas! 5 Je le dis à votre honte. Ainsi, il n'y a parmi vous pas un seul homme sage qui puisse juger entre ses frères et sœurs! 6 Au contraire, un frère est en procès contre un frère, et cela devant des incroyants! 7 C'est déjà pour vous un échec complet que d'avoir des procès les uns avec les autres. Pourquoi ne supportez-vous pas plutôt une injustice? Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller? 8 Mais c'est vous au contraire qui commettez l'injustice et qui dépouillez les autres, et c'est envers des frères et sœurs que vous agissez ainsi

### **1 Pierre 3. 13**

13 Qui vous fera du mal, si vous avez pour modèle ce qui est bien? 14 D'ailleurs, même si vous deviez souffrir pour la justice, vous seriez heureux. N'ayez d'eux aucune crainte et ne soyez pas troublés, 15 mais respectez dans votre cœur la sainteté de Dieu le Seigneur. Soyez toujours prêts à défendre l'espérance qui est en vous, devant tous ceux qui vous en demandent raison, 16 [mais] faites-le avec douceur et respect, en gardant une bonne conscience, afin que là même où ils vous calomnient [comme si vous faisiez le mal], ceux qui critiquent votre bonne conduite en Christ soient couverts de honte. 17 En effet, il vaut mieux souffrir, si telle est la volonté de Dieu, en faisant le bien qu'en faisant le mal.

### **Mots clefs**

Paul

Festus

Agrippa  
Bérénice  
Drusille  
Claude  
Droit  
Justice  
Magistrat  
Roi  
Empereur  
Respecter le droit  
Justice entre chrétiens

## Énorme lecture

Aujourd'hui, nous allons avoir beaucoup de lecture parce que les chapitres 24 à 26 forment une unité.

En effet, ils nous présentent la défense de l'apôtre Paul face aux accusations des responsables religieux et politiques de Jérusalem.

### Devant les responsables, roi et empereur

Paul expose sa plaidoirie de défense devant les plus hauts responsables politique et militaire (romains et juifs) et finira, comme chaque citoyen romain en avait le droit, d'en appeler à l'empereur romain de l'époque, Claude.

Christ avec destiné Paul pour cette mission auprès des grands, des responsables de la société et cela se réalise :

### **Actes 9. 15**

Mais le Seigneur lui dit: «Vas-y, car cet homme est un instrument que j'ai choisi pour faire connaître mon nom aux non-Juifs, aux rois et aux Israélites.

### Evangile n'est pas un palliatif pour petites gens

L'évangile n'est pas l'opium du peuple (reprise d'une citation de Karl Marx :

La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'un état de choses sans esprit. Elle est l'opium du peuple. Le bonheur réel du peuple exige que la religion soit supprimée en tant que bonheur illusoire du peuple.)

L'évangile n'est pas une idéologie mièvre pour la populace, une illusion pour faire avaler les difficultés de la vie parce que les pauvres bougres n'ont rien d'autre à se mettre sous la dent...

### Les grands responsables, comme les autres, ont besoin de Christ

Le texte d'aujourd'hui, comme d'autres passages du livre des Actes, nous montre tout l'intérêt que les plus hauts responsables de l'époque ont porté à l'évangile. Rien n'a changé.

J'ai eu écho de plusieurs présidents, conseillers, dirigeants, très grands patrons qui étaient d'authentiques croyants, et notre Suisse en compte quelque-uns !

## Romains 1. 16

En effet, je n'ai pas honte de l'Évangile [de Christ]: c'est la puissance de Dieu pour le salut de tout homme qui croit, du Juif d'abord, mais aussi du non-Juif.

Quel que soit son statut social ou ses responsabilités...

## Actes 25. 23

23 Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent en grande pompe et entrèrent dans la salle d'audience avec les commandants romains et les hommes importants de la ville.

## Actes 25. 9-12

9 Dans le désir de plaire aux Juifs, Festus répondit à Paul:

«Acceptes-tu de monter à Jérusalem pour y être jugé sur cette affaire en ma présence?»

10 Paul dit:

«C'est devant le tribunal de l'empereur que je comparais, et c'est là que je dois être jugé. Je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le sais très bien. 11 Si j'ai commis une injustice ou un crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir, mais si leurs accusations contre moi sont fausses, personne n'a le droit de me livrer à eux. J'en appelle à l'empereur.» 12 Alors Festus répondit, après délibération avec le conseil: «Tu en as appelé à l'empereur, tu iras devant l'empereur.»

## 3 accusations contre Paul

Pendant cette lecture, nous pourrions relever que les accusations portées contre lui touchent 3 domaines :

1. Violation de la loi juive, alors qu'elle était protégée par Rome (**Actes 6. 11 & 13, 18. 13, 21. 21 & 28, 23. 29**).
2. Profanation du temple, également placé sous la protection de Rome (**Actes 6. 13, 21. 28, 24. 6**).
3. Conspiration contre l'empereur et ses lois (**Actes 6. 13, 21. 28, 24. 6**).

Alors que Paul a toujours démontré son respect pour :

1. la loi de Moïse (**Romains 7. 12, 8. 3-4, 1 Corinthiens 9. 20**) ;
2. pour le temple (**Actes 21. 26**) ;

3. pour les lois romaines (**Romains 13. 1-7 et 1 Timothée 2. 2**).

Et très certainement que Luc, l'auteur du livre des Actes, développe particulièrement ces aspects sous l'inspiration du Saint-Esprit pour que Théophile, le premier destinataire du livre des Actes, puisse en prendre conscience, et par ricochet nous aussi !

Le contexte antique particulier dans lequel Paul se trouvait est pour nous encore une grande source d'inspiration pour que nous puissions comprendre le comportement que Dieu aimerait que nous ayons en relation à la justice quand nous y sommes confrontés.

Et nous méditerons sur cet aspect suite à la lecture de ces chapitres.

## Actes 24

**1 Cinq jours après** (l'arrivée de Paul à la forteresse de Césarée), **le grand-prêtre Ananias descendit à Césarée avec des anciens et un avocat du nom de Tertulle** (certainement un juif helléniste bien au courant des lois romaines).

**Ils portèrent plainte contre Paul devant le gouverneur.**

**2 Paul fut convoqué et Tertulle se mit à l'accuser en disant:**

**«Grâce à toi, très excellent Félix, nous jouissons d'une paix profonde et cette nation a obtenu des réformes salutaires grâce à tes soins prévoyants; 3 partout et toujours, nous les accueillons avec une entière reconnaissance. 4 Mais, pour ne pas te déranger davantage, je te prie, dans ta bienveillance, de nous écouter quelques instants. (Soit dit en passant, les Juifs n'aimaient absolument pas Félix qui était brutal. Il sera d'ailleurs désavoué par les Romains et remplacé par Festus).**

**5 Nous avons découvert que cet homme est une peste; il provoque des révoltes parmi tous les Juifs du monde. C'est un chef de la secte des Nazaréens, 6 et il a même tenté de profaner le temple. Nous l'avons arrêté [et nous avons voulu le juger d'après notre loi, 7 mais le commandant Lysias est arrivé. Il l'a arraché de nos mains avec une grande violence 8 et a donné l'ordre à ses accusateurs de venir devant toi.] Tu pourras toi-même, en l'interrogeant, reconnaître le bien-fondé de toutes les accusations que nous portons contre lui.»**

9 Les Juifs appuyèrent ce réquisitoire en déclarant que c'était bien exact.

10 Lorsque le gouverneur lui fit signe de parler, Paul répondit:

«Je sais que tu es juge de cette nation depuis de nombreuses années, et c'est avec confiance que je prends la parole pour défendre ma cause.

11 Comme tu peux le vérifier, il n'y a pas plus de 12 jours que je suis monté à Jérusalem pour adorer Dieu.

12 Ni dans le temple, ni dans les synagogues, ni dans la ville on ne m'a trouvé en train de discuter avec quelqu'un ou de provoquer un soulèvement de la foule. 1

3 Ils ne peuvent pas prouver ce dont ils m'accusent maintenant.

14 Je t'avoue bien que je sers le Dieu de mes ancêtres selon la voie qu'ils appellent une secte.

Je crois tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes, 15 et j'ai en Dieu l'espérance, comme ils l'ont eux-mêmes, qu'il y aura une résurrection des justes et des injustes.

16 C'est pourquoi je m'efforce d'avoir constamment une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes.

17 Après une absence de plusieurs années, je suis venu pour apporter des dons à ma nation et présenter des offrandes. 18 C'est alors que quelques Juifs d'Asie m'ont trouvé dans le temple; j'avais accompli la cérémonie de purification et il n'y avait ni attroupement ni tumulte.

19 C'était à eux de se présenter devant toi et de m'accuser, s'ils avaient quelque chose contre moi.

20 Ou bien, que ceux qui sont ici déclarent de quel crime ils m'ont trouvé coupable lorsque j'ai comparu devant le sanhédrin, 21 à moins qu'il ne s'agisse uniquement de la parole que j'ai lancée au milieu d'eux: 'C'est à cause de la résurrection des morts que je suis aujourd'hui mis en jugement devant vous.'»

**Vous avez vu les 3 aspects d'accusations qui ont été portés et réfutés par Paul :**

1. violation de la loi juive,
2. profanation du temple,

### 3. conspiration contre l'empereur et ses lois.

22 Félix, qui était parfaitement au courant de ce qui concernait cet enseignement, les renvoya en disant:

«Quand le commandant Lysias sera venu, j'examinerai votre affaire.»

23 Il donna l'ordre à l'officier de garder Paul tout en lui laissant une certaine liberté et de n'empêcher aucun de ses proches de lui rendre des services [ou de venir le voir].

24 Quelques jours plus tard, Félix vint avec sa femme Drusille, qui était juive, et il fit appeler Paul. Il l'écouta parler de la foi en Christ.

25 Mais lorsque Paul discuta de la justice, de la maîtrise de soi et du jugement à venir, Félix fut effrayé et lui dit: «Retire-toi pour le moment. Quand j'en trouverai l'occasion, je te rappellerai.»

En effet, la manière dont Félix s'est marié avec Drusille n'était pas un exemple de justice ni de maîtrise de soi (ça l'a fait divorcer en ayant recours à un magicien) et la manière brutale d'exercer ses responsabilités n'est pas non plus un exemple de la justice, de la maîtrise de soi. Alors le fait d'évoquer le jugement à venir devait piquer aux oreilles de Félix...

La suite de notre texte montre un peu la personnalité de Félix :

26 Il espérait en même temps que Paul lui donnerait de l'argent [pour qu'il le relâche]; c'est pourquoi il le faisait venir assez souvent pour s'entretenir avec lui.

27 Deux ans passèrent ainsi et Félix eut pour successeur Porcius Festus. Dans le désir de plaire aux Juifs, Félix laissa Paul en prison.

## Actes 25

1 Trois jours après son arrivée dans la province, Festus monta de Césarée à Jérusalem. 2 Les chefs des prêtres et les personnalités juives portèrent plainte contre Paul devant lui. Ils lui demandèrent avec insistance 3 la faveur de le faire venir à Jérusalem. Ils préparaient un guet-apens pour le tuer en chemin. 4 Festus répondit alors que Paul était gardé à Césarée et que lui-même devait bientôt repartir. 5 «Que ceux parmi vous qui sont compétents descendent avec moi, dit-il, et si cet homme a commis une faute, qu'ils l'accusent.»

6 Festus ne passa que huit à dix jours parmi eux, puis il redescendit à Césarée. Le lendemain, il prit place au tribunal et donna l'ordre d'amener Paul. 7 Quand celui-ci fut arrivé, les Juifs venus de Jérusalem l'entourèrent et portèrent contre lui de nombreuses et graves accusations qu'ils n'étaient pas en mesure de prouver. 8 Paul présenta sa défense en disant: «Je n'ai commis aucune faute, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre l'empereur.» 9 Dans le désir de plaire aux Juifs, Festus répondit à Paul: «Acceptes-tu de monter à Jérusalem pour y être jugé sur cette affaire en ma présence?» 10 Paul dit: «C'est devant le tribunal de l'empereur que je comparais, et c'est là que je dois être jugé. Je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le sais très bien. 11 Si j'ai commis une injustice ou un crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir, mais si leurs accusations contre moi sont fausses, personne n'a le droit de me livrer à eux. J'en appelle à l'empereur.» 12 Alors Festus répondit, après délibération avec le conseil: «Tu en as appelé à l'empereur, tu iras devant l'empereur.»

13 Quelques jours plus tard, le roi Agrippa et Bérénice arrivèrent à Césarée pour saluer Festus

(Agrippa II, fils d'Hérode Agrippa I, souverain juif au début sur un royaume allant du Liban à l'anti-Liban, puis après il renonça à ce royaume pour la Galilée et la Pérée. Relation incestueuse, puis adultère avec sa soeur Bérénice. Elle devint la maitresse de Titus.

Agrippa ayant grandi à la cour de l'empereur Claude était à la fois qualifié pour les affaires romaines et juives et pouvait ainsi aider Festus à rédiger la lettre accompagnant Paul auprès des tribunaux romains).

14 Comme ils passaient là plusieurs jours, Festus exposa le cas de Paul au roi et dit:

«Il y a ici un homme que Félix a laissé en prison. 15 Lorsque j'étais à Jérusalem, les chefs des prêtres et les anciens des Juifs ont porté plainte contre lui en demandant sa condamnation. 16 Je leur ai répondu que ce n'est pas la coutume des Romains de livrer un homme [à la mort] avant que l'accusé n'ait été confronté avec ses accusateurs et qu'il n'ait eu l'occasion de se défendre contre leurs accusations. 17 Ils sont donc venus ici et, sans plus attendre, j'ai siégé le lendemain au tribunal en donnant l'ordre d'amener cet homme. 18 Les accusateurs se sont alors présentés, mais ils ne l'ont chargé d'aucun des délits que je supposais:

19 ils avaient avec lui des discussions relatives à leur religion particulière et à un certain Jésus qui est mort et que Paul affirmait être vivant.

20 Ne sachant quel parti prendre dans ce débat, je lui ai demandé s'il voulait aller à Jérusalem pour y être jugé sur cette affaire, 21 mais Paul a fait appel pour que sa cause soit portée à la connaissance d'Auguste; j'ai donc donné l'ordre de le garder jusqu'à ce que je l'envoie à l'empereur.»

22 Agrippa dit à Festus:

«Je voudrais entendre moi-même cet homme.» «Demain tu l'entendras», répondit-il.

23 Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent en grande pompe et entrèrent dans la salle d'audience avec les commandants romains et les hommes importants de la ville.

Sur l'ordre de Festus, Paul fut amené.

24 Alors Festus dit:

«Roi Agrippa, et vous tous qui êtes présents avec nous, vous voyez cet homme au sujet duquel toute la foule des Juifs s'est adressée à moi, tant à Jérusalem qu'ici, en criant qu'il ne devait plus vivre. 25 Or, pour ma part, j'ai constaté qu'il n'a rien fait qui mérite la mort; mais comme il en a appelé lui-même à Auguste, j'ai décidé de le faire partir.

26 Cependant, je n'ai rien de précis à écrire à l'empereur sur son compte;

c'est pourquoi je l'ai fait comparaître devant vous et surtout devant toi, roi Agrippa, afin d'avoir quelque chose à écrire après cet interrogatoire.

27 En effet, il me semble absurde d'envoyer un prisonnier sans indiquer de quoi on l'accuse.»

Agrippa était très au fait des lois juives. Plus tard, c'est même lui qui nommera le grand-prêtre et gardera les habits de cérémonies réservés pour le grand jour des expiations.

Donc, Paul va ici prouver que la foi dans la résurrection de Jésus démontre que c'est lui le Messie attendu depuis toujours.

C'est pour cette raison que lui-même, Paul, est devenu croyant.

## Actes 26

1 Agrippa dit à Paul: «Il t'est permis de parler pour ta défense.»

Paul tendit la main et plaida sa cause ainsi:

2 «Je m'estime heureux, roi Agrippa, d'avoir aujourd'hui à me défendre devant toi de toutes les accusations portées contre moi par des Juifs, 3 car tu connais parfaitement leurs coutumes et leurs discussions. Je te prie donc de m'écouter avec patience.

4 Comment je me suis comporté dès ma jeunesse, tous les Juifs le savent, puisque j'ai vécu dès le début au milieu de mon peuple à Jérusalem. 5 Me connaissant depuis longtemps, ils savent, s'ils veulent bien en témoigner, que j'ai vécu en pharisien, selon le parti le plus strict de notre religion.

6 Et maintenant je suis traduit en justice parce que j'espère en la promesse que Dieu a faite à nos ancêtres.

7 Cette promesse, nos douze tribus espèrent en obtenir l'accomplissement en rendant nuit et jour avec ardeur un culte à Dieu. Et c'est à cause de cette espérance, roi, que je suis accusé par des Juifs! 8 Pourquoi donc vous semble-t-il incroyable que Dieu ressuscite des morts?

9 Pour ma part, j'avais cru devoir agir vigoureusement contre le nom de Jésus de Nazareth.

10 C'est ce que j'ai fait à Jérusalem. J'ai jeté en prison beaucoup de chrétiens, car j'en avais reçu le pouvoir des chefs des prêtres, et quand on les condamnait à mort, je votais contre eux. 11 Dans toutes les synagogues, je les ai souvent fait punir et je les forçais à blasphémer. Dans l'excès de ma fureur contre eux, je les ai même persécutés jusque dans les villes étrangères.

12 C'est ainsi que je me suis rendu à Damas avec les pleins pouvoirs et un mandat des chefs des prêtres.

13 Vers le milieu du jour, roi, alors que j'étais en chemin, j'ai vu resplendir autour de moi et de mes compagnons de route une lumière venant du ciel, plus éblouissante que le soleil. 14 Nous sommes tous tombés par terre et j'ai entendu une voix qui me disait en langue hébraïque:

'Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? Il te serait dur de te rebeller contre les aiguillons.'

15 J'ai répondu:

'Qui es-tu, Seigneur?'

Et le Seigneur a dit:

‘Je suis Jésus, celui que tu persécutes. 16 Mais lève-toi et tiens-toi debout, car je te suis apparu pour faire de toi le serviteur et le témoin de ce que tu as vu et de ce que je te montrerai.

17 Je t'ai choisi du milieu de ce peuple et des non-Juifs, vers qui je t'envoie. 18 Je t'envoie leur ouvrir les yeux pour qu'ils passent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, pour qu'ils reçoivent, par la foi en moi, le pardon des péchés et une part d'héritage avec les saints.’

19 C'est pourquoi, roi Agrippa, je n'ai pas résisté à la vision céleste.

20 Aux habitants de Damas d'abord, puis à ceux de Jérusalem, dans toute la Judée et aux non-Juifs, j'ai annoncé qu'ils devaient se repentir et se tourner vers Dieu en adoptant une manière d'agir qui confirme leur changement d'attitude.

21 Voilà pourquoi les Juifs m'ont arrêté dans le temple et ont essayé de me tuer.

22 Mais, grâce à l'aide de Dieu, j'ai continué jusqu'à aujourd'hui de rendre témoignage devant les petits et les grands. Je ne dis rien d'autre que ce que les prophètes et Moïse ont déclaré devoir arriver: 23 que le Messie souffrirait, qu'il serait le premier à ressusciter et qu'il annoncerait la lumière au peuple juif et aux non-Juifs.»

24 Alors qu'il parlait ainsi pour sa défense, Festus dit à haute voix:

«Tu es fou, Paul! Ton grand savoir te fait déraisonner.»

25 «Je ne suis pas fou, très excellent Festus, répliqua Paul.

Ce sont au contraire des paroles de vérité et de bon sens que je prononce.

26 Le roi est au courant de ces faits et je lui en parle librement car je suis persuadé qu'il n'en ignore rien.

En effet, ce n'est pas en cachette que cela s'est passé.

27 Crois-tu aux prophètes, roi Agrippa? Je sais que tu y crois.»

28 Agrippa dit à Paul:

«Tu vas bientôt me persuader de devenir chrétien!»

29 Paul répondit:

«Que ce soit pour bientôt ou que ce soit pour plus tard, je prie Dieu que non seulement toi, mais encore tous ceux qui m'écoutent aujourd'hui, vous deveniez comme moi, à l'exception de ces chaînes!»

30 [Quand Paul eut dit cela,] le roi, le gouverneur, Bérénice et ceux qui étaient assis avec eux se levèrent 31 et se retirèrent. Ils se disaient les uns aux autres:

«Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort ou la prison.» 32 Agrippa dit à Festus:

«Cet homme aurait pu être relâché s'il n'en avait pas appelé à l'empereur.»

### Croyants et justice ?

Comme je le disais en préambule, ces chapitres sont importants quant à notre relation de croyant au regard de la justice de nos pays.

### Le chrétien n'est pas nécessairement appelé à se faire tondre

Ces chapitres éteignent complètement l'idée que le croyant doit subir les injustices de la société et souffrir en silence comme si c'était une vertu spirituelle.

Nous ne sommes pas appelés à refaire, à revivre le jugement tronqué et la croix comme Jésus. Il l'a fait une fois parfaitement.

Souffrir bêtement ne bonifiera jamais notre salut.

### Paul active les codes de la justice de l'époque

Ici, l'apôtre Paul plaide plusieurs fois dans ce qui pourrait être apparenté à nos tribunaux : il argumente et démonte les fausses accusations, il utilise les recours qui sont dans son droit de citoyen romain, comme par exemple de faire appel à la justice de l'empereur.

### Paul se défend en qualité de porteur du message de l'Évangile

Je note toutefois, que la défense de l'apôtre a un but : continuer à témoigner.

Peut-être cela peut-il être une source d'inspiration pour nous, si nous devons avoir recours à la justice.

Quel est notre but, in fine ?

- Anthropocentrique (centré sur soi) ?
- Ou en qualité d'ambassadeur de Christ ?

## L'ensemble de la Bible

Pour élargir et établir une réflexion plus juste, quand nous sommes dans un texte de la Bible narratif, il est toujours plus sage de regarder dans le reste de la Bible ce qui en est dit, notamment pour nous dans les épîtres.

## Dieu est justice

La première chose que nous pourrions relever, c'est que la justice est un trait de la personnalité de Dieu, une justice parfaite.

## Ses représentants doivent l'être

Étant créés à l'image de Dieu, ce trait de caractère doit se refléter dans Sa créature première, les humains.

## Ses représentants doivent l'être, même s'ils sont imparfaits

L'humanité est affectée par le péché et donc tous nos systèmes de justice qui restent imparfaits.

Pour autant, le principe de justice est

- en lien avec notre identité,
- en lien avec notre créateur,

pour preuve le besoin intrinsèque de justice chez tous les humains est un écho à notre créateur, à la personne-même de Dieu.

## Démonstration de notre lien originel avec Dieu

Et comme nous sommes à l'image de Dieu,

- ce sentiment de justice universel,
- ce besoin de justice,
- cet absolu de justice,

est un témoignage puissant de notre lien initial avec Dieu.

Et devrait, en tant que non croyant, nous interroger positivement vers Dieu.

Peut-être même que ces aspirations à ce type de justice est un trait qui nous différencie du monde animal ? À méditer.

## Dans l'Ancien Testament

Il y a de nombreuses lois de justice pour que le droit avec le prochain soit juste et équitable (Exode, Lévitique, Deutéronome etc.).

Dans les livres des prophètes, de nombreux rappels

- aux responsables du peuple
- et aux riches

d'exercer une justice impartiale, (Jérémie 29. 7 invite au bien du pays, le prophète Amos invite les riches à respecter le droit même avec les pauvres,

### **Michée 6. 8**

On t'a fait connaître, homme, ce qui est bien et ce que l'Eternel demande de toi: c'est que tu mettes en pratique le droit, que tu aimes la bonté et que tu marches humblement avec ton Dieu.).

## Dans le Nouveau Testament

### **Le principe de l'autorité est rappelé dans les épîtres**

C'est un principe délégué à des magistrats, à des personnes de lois : en cette qualité, ils sont même associés aux serviteurs de Dieu dans le sens qu'ils exercent la justice (le principe de justice est divin).

Évidemment, nous sommes invités à respecter

- ces autorités,
- ces magistrats,
- et donc les lois qu'ils représentent.

Pour ne pas avoir peur des autorités, soumettons-nous à elles et aux lois qu'elles représentent.

C'est ce que nous rappelle

### **Romains 13: 2-5**

2 C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes.

3 En effet, on n'a pas à craindre les magistrats quand on fait le bien, mais quand on fait le mal.

Veux-tu ne pas avoir à craindre l'autorité? Fais le bien et tu auras son approbation, 4 car le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, sois dans la crainte. En effet, ce n'est pas pour rien qu'il

porte l'épée, puisqu'il est serviteur de Dieu pour manifester sa colère en punissant celui qui fait le mal. 5 Il est donc nécessaire de se soumettre aux autorités,

### Si on est en dehors des lois, c'est normal d'être sanctionné

Si on fait n'importe quoi, nous pouvons effectivement être dans la crainte normale et n'attribuons pas une quelconque valeur de persécutions spirituelles quand nous ne respectons pas les lois de droits communs.

### Même quand nous répondons de notre foi si elle est contestée

Même dans le cas délicat d'être comme Paul arrêté pour sa foi, ce n'est pas pour une mauvaise conduite, l'idée de se défendre paisiblement, comme l'a démontré l'apôtre Paul est rappelé :

### 1 Pierre 3. 13

13 Qui vous fera du mal, si vous avez pour modèle ce qui est bien? 14 D'ailleurs, même si vous deviez souffrir pour la justice, vous seriez heureux. N'ayez d'eux aucune crainte et ne soyez pas troublés, 15 mais respectez dans votre cœur la sainteté de Dieu le Seigneur. Soyez toujours prêts à défendre l'espérance qui est en vous, devant tous ceux qui vous en demandent raison, 16 [mais] faites-le avec douceur et respect, en gardant une bonne conscience, afin que là même où ils vous calomnient [comme si vous faisiez le mal], ceux qui critiquent votre bonne conduite en Christ soient couverts de honte. 17 En effet, il vaut mieux souffrir, si telle est la volonté de Dieu, en faisant le bien qu'en faisant le mal.

### Synthèse

Finalement le croyant est un justiciable comme un autre, il se réjouit que la justice soit faite équitablement à chacun, même si elle est imparfaite, il y voit un principe divin.

S'il doit faire valoir le droit, c'est toujours en relation avec ce qu'il est, c'est à dire témoin de Christ.

Plus que son bon droit, la demande de justice ici bas est couplée avec son rôle de témoin.

Il est étrange que dans certains domaines, nous ayons notre identité de croyant est comme « mise sur pause » quand on touche à certains domaines

- comme l'argent,
  - comme mon droit,
- par exemple.

Mais notre identité doit particulièrement se révéler dans les domaines qui sont parfois sensibles.

### Contre-exemple

Si le droit m'autorise à récolter davantage d'argent et qu'en ayant gain de cause cela mettrait alors dans la précarité des personnes, est-ce nécessaire d'activer la justice ? Est-ce nécessaire d'encombrer la justice pour des broutilles secondaires ? Est-ce que mon témoignage en ressortira grandi ?

### Bon exemple

Je connais une personne en Christ qui était tout à fait dans son bon droit au sujet d'une histoire d'héritage. Face à l'animosité de ceux qui s'étaient rêvés le dit-héritage, elle a volontairement renoncé à ses droits pour que le témoignage, la paix et l'affection ne soient pas entachés.

C'est d'ailleurs intéressant de voir la profondeur de la foi quand il est question d'argent.

### Domaine particulier

Cet exemple admirable m'amène à évoquer un domaine où la justice devrait se régler de façon plus simple, c'est quand il y a un différend entre frères et soeurs en Christ.

### Dans l'Ancien Testament

Déjà dans l'Ancien Testament, les Hébreux venaient devant Moïse, puis après devant certains responsables du peuple pour que le droit donné par l'Eternel à Moïse puisse être appliqué.

Les affaires étaient donc instruites par des personnes qui étaient attachées à l'Eternel et au droit.

Les responsables religieux avaient ce devoir et les prophètes de l'Ancien Testament ont fréquemment invité à revenir à la loi. Il y avait cette double dimension légale de droit commun liée à l'attache à l'Eternel.

Dans le Nouveau Testament, l'apôtre Paul lui-même indique avec l'aide du Saint-Esprit la chose suivante aux chrétiens de Corinthe.

### **1 corinthiens 6. 1-8**

1 Lorsque l'un d'entre vous a un litige avec un autre (il s'agit ici de deux croyants),

comment ose-t-il demander justice devant les injustes, et non devant les saints?

2 Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde?

Et si c'est par vous que le monde doit être jugé, êtes-vous incapables de rendre des jugements de faible importance?

3 Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges?

Combien plus les affaires de la vie courante!

4 Or si vous avez des litiges concernant les affaires de la vie courante, vous prenez pour juges des gens dont l'Eglise ne fait aucun cas!

5 Je le dis à votre honte.

Ainsi, il n'y a parmi vous pas un seul homme sage qui puisse juger entre ses frères et sœurs!

6 Au contraire, un frère est en procès contre un frère, et cela devant des incroyants!

7 C'est déjà pour vous un échec complet que d'avoir des procès les uns avec les autres.

Pourquoi ne supportez-vous pas plutôt une injustice?

Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller?

8 Mais c'est vous au contraire qui commettez l'injustice et qui dépouillez les autres, et c'est envers des frères et sœurs que vous agissez ainsi.

S'il y avait un différend entre croyants, l'idéal, spirituellement parlant, c'est que cela permette de trouver une issue juste

- au regard de Dieu,
- au regard de ce qu'Il nous donne dans Sa Parole, la Bible,
- dans la prière pour que les coeurs de chacun puissent être perméables à la pensée de Dieu,

- avec des dispositions fraternelles.

**La justice, un domaine comme un autre dans notre vie de croyant.**

Ce sujet de l'exercice de la justice pour nous, croyants, n'est finalement qu'une simple déclinaison de notre vie de foi en Christ et de nos priorités de vie, que dans ce domaine aussi nous puissions regarder à notre objectif central en Christ, tout en le démontrant auprès de nos frères et soeurs en Christ et de nos semblables.

## L'orateur

Patrice Berger est pasteur de l'église locale à Renens depuis août 2016.

Début du service :

Son envie de servir Dieu a commencé dès l'adolescence auprès des jeunes avec la JAB: <https://jabsuisseromande.ch> ; <https://jabfrance.com>

Formation :

Cet engagement lui a montré la nécessité de se former théologiquement, chose qu'il peut réaliser à l'Institut Biblique de Genève de 1999-2004 <https://www.ibg.cc>. Cette formation le conduit à faire deux stages pastoraux :

2000-2002 Église Évangélique de Wittenheim, Alsace, France <https://eglise-evangelique-wittenheim.org>

2002-2004 Église Évangélique de l'Action Biblique du pays de Montbéliard à Étupes, Franche-Comté, France <https://ab-etupes.org>.

Finalement, ce dernier stage à Étupes est l'occasion de rester pour servir comme pasteur jusqu'à l'été 2017 <https://ab-etupes.org>

Écriture :

Parallèlement, Patrice reste toujours proche de l'enseignement biblique auprès des jeunes.

Depuis 2000, il est le rédacteur en chef du journal d'édification TA JEUNESSE <https://tajeunesse.org>

Il rédige deux livres à destination des jeunes: « 1 minute pour ta foi » (2 volumes) avec les éditions de la Maison de la Bible <https://maisonbible.ch>.

Il participe à la rédaction d'autres ouvrages comme « Bible Express » ouvrage collectif, avec les éditions de la Maison de la Bible <https://maisonbible.ch> et « L'Ecclésiaste, Vivre avec sagesse » livre écrit par son ami Woody Lewis aux éditions Clé <https://editionscle.com> (à paraître, un commentaire sur le Cantique des Cantiques).

Enseignement :

Depuis 2018, Patrice enseigne à l'Institut Biblique de Genève, l'herméneutique (genres littéraires) <https://www.ibg.cc>

Orateur Marcheur :

Depuis 2000, participation aux séjours des « Marcheurs Heureux » (Vosges, Cévennes etc.)

Verset préféré :

« La grâce et la vérité sont venues à travers Jésus-Christ ». [Évangile de Jean chapitre 1, verset 17](#)

Sa devise:

« On n'est jamais à l'abri d'une bonne surprise »

## [L'Église Action Biblique Lausanne Renens](#)

L'Action Biblique est une œuvre missionnaire évangélique qui a commencé en 1907, dont la vocation initiale était la diffusion de la Bible. L'Église évangélique Action Biblique de Renens existe depuis 1923 (à l'époque, elle était située à Lausanne).

Visitez le site [AB-Renens.ch](http://AB-Renens.ch) pour plus d'informations sur l'église.

Les textes bibliques de la prédication sont disponibles dans notre Bible online [Segond 21](#) ou dans la version [NEG 1979](#).

Vous pouvez aussi trouver la vidéo ainsi que de nombreuses autres sur le site sous la rubrique « [Prédications Vidéo](#) » ou sur notre [chaîne YouTube](#) (playlist [Actes](#)). La version audio est aussi disponible en version [Podcast sur Spotify](#).

L'Église Action Biblique Lausanne Renens place au cœur de sa vie associative la notion de [groupes de maison](#) où les croyants se retrouvent pour

- mieux se connaître et se soutenir pratiquement et spirituellement,
- mieux connaître Christ par une [découverte adaptée et interactive de la Bible](#) (par exemple [Fil rouge de la Bible](#), l'[Apocalypse](#) ).